



Préfecture de l'Eure
Canton de Pacy-sur-Eure
Arrondissement des Andelys
Commune de La Chapelle Longueville

2026DCM45 Désignation d'un correspondant défense

L'an deux mille vingt-six, le mercredi huit juillet à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué le premier juillet, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire et publique, sous la présidence Mme Karine CHÉRENCEY, maire.

Étaient présents : BEAU Christophe, CARTENET Virginie, CARTON Philippe, CHÉRENCEY Karine, CHEVALIER Grégory, DELOTTE Nathalie, DIEUDONNÉ Marie-Christine, GARNIER Julien, GASSIES Jean-Marie, GINESTIERE Isabelle, JOILLE Thomas, LARDILLEUX-CORNET Catherine, LEBEL Nathalie, LECOLLAIRE Marie, Jennifer MENDY, PICOUAYS Thomas, REGNIER Christophe, ROUEN Marjory, ROUSSARIE Pascale, SAFFRÉ Laurent, SIMMONIN Sylvain, VILLAIN Maud

Ont donné pouvoir : BOUTRAIS Patrice pouvoir à LEBEL Nathalie, EOCHE-DUVAL Juliette pouvoir à GINESTIERE Isabelle, HAQUET Christine pouvoir à ROUSSARIE Pascale, LUBAS Jean-Marc pouvoir à CARTON Philippe, ROQUES Stéphane pouvoir à CHÉRENCEY Karine

Soit sur 27 membres en exercice, 22 présents. Madame Nathalie DELOTTE est désignée secrétaire de séance.

Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense. En tant qu'élu local, il peut en effet mener des actions de proximité efficaces. Au sein de chaque conseil municipal, il est l'interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense.

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriale,

Considérant la création en 2001 par le ministère délégué aux Anciens combattants de la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense,

Considérant la mise en place par les services de l'Etat d'un réseau de correspondants défense dans chaque commune,

Considérant qu'il convient de désigner un(e) élu(e) afin de représenter la commune de La Chapelle-Longueville.

Monsieur Thomas PICOUAYS, conseiller municipal, se porte candidat afin d'honorer cette fonction.

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

- DESIGNER Monsieur Thomas PICOUAYS en qualité de Correspondant Défense pour représenter la commune de La Chapelle-Longueville.

À La Chapelle-Longueville,

Le 08/07/2026

La Maire
Karine Chérencey



La secrétaire de séance
Nathalie Delotte